Association Citoyenne pour Pénestin

Le 19 octobre 2026, à Pénestin

A l'attention du commissaire enquêteur, en charge de l'enquête publique concernant le nouveau Plan de Mobilités (PDM) , sur le périmètre de CAP Atlantique.

Table des matières

Introduction....1
Transport collectif routiers (lignes régulières et à la demande, navettes saisonnières)....2
Auto-stop organisé....5
Application de covoiturage (*locale et gratuite)*....6
Pistes cyclables....7
Stationnement / Parking à vélo....8

Introduction

L'Association Citoyenne pour Pénestin (ACP) a pour objectif de promouvoir une démocratie locale participative, écologique, solidaire et inclusive, en donnant aux habitants les moyens d'agir et de construire collectivement l'avenir de leur commune.
A ce titre, nous sommes particulièrement motivés pour pousser l'amélioration du volet mobilités sur l'ensemble de la communauté de communes et sur Pénestin en particulier.
En effet la mobilité dans une commune rurale et touristique (mais sans gare) comme Pénestin présente des défis spécifiques, liés à la fois à la saisonnalité touristique, à la dispersion de l'habitat, et à la dépendance à la voiture individuelle, pour le travail, les services publics et certains commerces.

Transport collectif routiers (lignes régulières et à la demande, navettes saisonnières)

Compte tenu des nombreuses remontées que notre association a pu prendre en compte au fil de nos échanges avec nos concitoyens, ci-dessous nos constats et nos propositions afin d'améliorer la situation.

Rétablissement des lignes régulières bus 7 (Pénestin – Guérande) et 8 (Camoël – Herbignac)

Ces lignes de bus 7 et 8 sont essentielles pour :

- Se rendre au travail, à l'école, à des rendez-vous, aux espaces de loisirs culturels et sportifs des communes voisines.
- Assurer la mobilité quotidienne des habitants, notamment les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou sans moyen de transport personnel ;
- Lutter contre l'isolement des zones rurales, et favoriser le désenclavement ;
- Favoriser une mobilité durable et limiter l'usage excessif de la voiture ;
- Garantir un transport public gratuit pour les jeunes détenteurs d'une carte de transport scolaire.

La fermeture des lignes 7 et 8 , prévue début 2027, pour lui substituer un service « numérique » de transport à la demande conduira à sa disparition à terme :

- Toutes les études montrent que c'est la régularité des transports en commun qui garantie leur utilisation, position défendue par M. Quernez, Vice-président- Climat et mobilités, en Région Bretagne ;
- L'accès aux transports via un service numérique exclura les personnes victimes de la fracture numérique ;
- Le transport à la demande proposé par Transdev connaît des échecs retentissants, conduisant même à la dénonciation du contrat sur l'agglomération de Saint Malo (35);
- La gratuité des transports publics pour nos jeunes n'est pas garantie.

Nous pensons au contraire qu'il conviendrait de développer ces lignes en augmentant les fréquences et en prolongeant la ligne 7 de Tréhiguier à Herbignac afin de faire une boucle avec la ligne 2 Herbignac - Guérande pour développer un véritable service public de transports en commun en zone rurale.

Pour toutes ces raison, nous demandons à CAP Atlantique de revenir sur la décision de fermeture des lignes 7 et 8, et de revoir le plan de transports en commun en concertation avec les habitants avant toute modification future du réseau pour une vraie prise en compte des besoins de mobilité de tous les usagers, comme vous l'afficher dans le nouveau PDM.

Transport collectif à la demande (Transdev)

- La qualité des transports proposés par l'opérateur Transdev ne semble pas à la hauteur des attentes, loin de là. Les personnes utilisatrices du service nous ont remonté en particulier les difficultés rencontrées avec le service de transport à la demande depuis que l'opérateur Transdev en est chargé (janvier 2026), et nous disent qu'à leur connaissance une grande partie des personnes qui utilisaient ce service ont déjà été découragées et n'y font plus appel.

- Face à ce défaut de service de qualité de la part de Transdev, un point s'impose et il nous semble urgent d'en débattre au sein de Cap Atlantique afin de trouver une issue plus favorable pour la suite, en conformité avec les exigences de qualité de service affichées dans le PDM.

Navette saisonnières

Afin de limiter l'usage de la voiture, en particulier en période estivale (avec des pics a plus de 30 000 touristes en juillet/août), nous proposons, comme c'est déjà le cas dans plusieurs villes touristiques de la région, de **mettre en place avec le concours financier de CAP Atlantique des navettes saisonnières desservant les plages et les sites touristiques de Pénestin.**

Auto-stop organisé

L'auto-stop organisé est une forme de covoiturage spontané, encadrée et facilitée par les collectivités. Il s'appuie sur la mise en place de points d'embarquement matérialisés, installés directement sur la voirie, souvent signalés par des panneaux dédiés (type "Aire Stop"). Ces points peuvent être organisés en réseau sur un territoire, selon des itinéraires cohérents ou en lien avec des pôles de vie (centres-bourgs, gares, zones d'activités…).

Pour instaurer un cadre de confiance entre conducteurs et passagers, ces dispositifs sont généralement accompagnés :

- d'une charte d'utilisation partagée,
- d'un système d'identification ou d'inscription préalable (badge, carte ou application),
- d'un site internet ou d'une appli mobile pour localiser les arrêts et informer les usagers,
- d'un kit de communication (affiches, autocollants, flyers…).

Ce type de service est particulièrement adapté aux zones rurales ou peu denses, où l'offre de transport collectif est limitée, comme c'est le cas à Pénestin.
Il permet de rendre visible et sécurisée une pratique déjà existante, tout en encourageant la solidarité locale et la réduction de l'autosolisme.

A ce titre le service d'Auto-stop organisé mis en place par la communauté de communes Arc Sud Bretagne, en lien avec les mairies de Muzillac et de Billiers est un exemple à suivre. Ils se sont appuyés en particulier, pour le volet animation de ce projet, sur l'association Ehop.

Ce besoin d'auto-stop organisé est aussi très présent sur la commune de Pénestin avec les villes limitrophes comme Camoël, Ferel, Herbignac, Guérande ou La Baule et **nous souhaiterions que CAP Atlantique, en lien avec la mairie de Pénestin notamment, prenne en charge ce projet d'« auto-stop organisé », en capitalisant en particulier sur l'expérience de Arc Sud Bretagne citée plus haut.**

A noter que c'est un service peu coûteux, pour lequel l'essentiel de l'investissement est ciblé sur la communication et la promotion du service. Par ailleurs, nous avons déjà des contacts côté Arc Sud Bretagne et au sein de l'association Ehop qui pourront vous aider à initialiser le projet.

Application de covoiturage (*locale et gratuite)*

Le nouveau PDM a pour objectif de favoriser le covoiturage.

Or, depuis 6 mois, nous expérimentons une application de covoiturage, développée par le webmestre de notre association **(https://penestin-citoyenne.fr/covoiturage/).**
Cette application permet de partager vos trajets en voiture avec vos voisins, gratuitement et sans intermédiaire. Que vous ayez besoin d'aller faire vos courses, d'accompagner quelqu'un à la gare ou chez le médecin, ou d'organiser une sortie collective, elle met en relation les habitants du territoire.
Ce covoiturage citoyen permet de relier nos communes. Il est convivial, économique, écologique et solidaire. Il est ciblé sur les trajets locaux de Nantes à Vannes. Rapide, simple et gratuit , il est sur une plateforme 100 % locale sécurisée.
Au final, grâce à cette application de covoiturage, c'est moins de voitures sur les routes, plus de trajets partagés et plus de lien entre les citoyens.

En conséquence, nous souhaitons que CAP Atlantique et les mairies intéressées travaillent ensemble sur ce projet pour aider à développer l'usage de cette application locale , et en la faisant évoluer si besoin, pour faciliter son usage au plus grand nombre, afin de contribuer aux objectifs du PDM.



Pistes cyclables

- Afin de respecter la volonté affichée dans le nouveau PDM de « développer un maillage cyclable intercommunal cohérent », Il faut créer de véritables pistes cyclables entre les différents secteurs de Pénestin et entre Pénestin et ses communes limitrophes (Camoël, Pont Mahé/Asserac, ...).

- Certaines liaisons existent (*ex : « Bourg-Tréhiguier », « Bourg- Haut-Pénestin », « Bourg- Mine d'Or », « Bourg-Pont Mahé »*), mais correspondent à un assemblage de bout de pistes cyclables et de bandes cyclables / Chaussidoux qui ne permettent pas d'assurer la sécurité des utilisateurs au final et qui complexifie l'usage.
  Il faudrait donc revoir l'ensemble de l'existant.

- Par ailleurs, il y a aussi de vrais manques dans le maillage. Compte tenu des retours des habitants de Pénestin, **la priorité est de réaliser une véritable piste cyclable entre le Bourg de Pénestin et Camoël** (sans avoir à transiter par Tréhiguier).

- Sur Pénestin, en conformité avec les objectifs du nouveau PDM, **il faut aussi sécuriser et améliorer la continuité des pistes cyclables existantes,**
  - Notamment aux rond-points.
  - Sécuriser aussi les passages dangereux des pistes cyclables qui traversent une route
    - Constat sur Pénestin : à plusieurs endroits, les pistes cyclables de Pénestin qui traversent un route (ex : route d'Assérac) ne sont pas sécurisées. E*xemples : Croisement route d'Assérac en allant de Kerfalher à Inly, croisement route d'Assérac en allant de Kerlieu à Inly.*
    - C'est un risque pour la sécurité des personnes (cyclistes et automobilistes).
    - Nos propositions : pour sécuriser une traversée de route par une piste cyclable, il faut réduire la vitesse des voitures (ex : plateau surélevé, ralentisseurs), améliorer la visibilité (ex : élagage si besoin) et marquer clairement le passage (marquage au sol, panneau).

- **Il faut aussi améliorer de manière drastique la signalisation des pistes cyclables existantes et à venir,** pour en accroître l'utilisation par les habitants de Pénestin et les touristes (très nombreux en période estivale).

- De plus, il convient **d'améliorer aussi la communication, la promotion concernant ces pistes cyclables** avec un partenariat plus actif entre la mairie de Pénestin et CAP Atlantique, avec des mises à jour plus régulières des documents à diffuser au public.

Stationnement / Parking à vélo

- Le constat : encore de nombreuses attaches vélos utilisées sur les parking vélos à Pénestin sont de type râtelier (Cf. image de droite plus bas) et ne permettent pas de bloquer le cadre de la bicyclette avec un cadenas. Par ailleurs, avec ce type de parking, les roues sont facilement abîmées, voilées.
Impact /Risque associé : risque de vol accru, risque de dommages sur les vélos parqués (notamment en cas de vent fort).

- Notre proposition pour Pénestin (mais qui reste valable sur l'ensemble du périmètre de CAP Atlantique) et a priori en accord avec les recommandations du nouveau PDM, **est de mettre en place sur l'ensemble de la commune des arceaux en « U » inversé, en bois si possible**. Simple, robuste et pas cher et qui permettent d'attacher solidement le cadre et une roue (Cf. image de gauche en bas, exemple au niveau de la gare de la Baule Escoublac).

- **De plus , nous proposons d'accroître le nombre de parking à vélo,** en particulier derrière l'église de Pénestin, pour les jours de marché.



